

DRC1508 – Droit public fondamental

Peter Oliver

Automne 2023

Description du cours

Introduction au droit public : fondements historiques et évolution du droit public au Canada et au Québec, introduction aux fondements théoriques du droit public (notion d'État, de la séparation des pouvoirs, de la primauté du droit et du constitutionnalisme), introduction au droit constitutionnel et aux droits et libertés de la personne.

Objectif du cours

Comprendre et pouvoir mettre en application ses connaissances sur l'évolution du droit constitutionnel canadien, l'organisation de l'État, la théorie de la séparation des pouvoirs et l'étude de chacun de ces pouvoirs, les sources du droit public, le principe de primauté du droit et du constitutionnalisme, le contrôle judiciaire de la constitutionnalité et de la légalité des actes de l'Administration ainsi que la responsabilité civile de l'État.

Méthode d'enseignement

Cours magistral. Travail en groupe sur des exercices rendus disponible en ligne à l'avance.

Méthode d'évaluation

En salle de classe, examens en présentiel :

Examen intra 25% préjudiciable

Examen final 75%

Principaux instruments de travail

Recueil de jurisprudence

- Et l'un des ouvrages suivants :

L'ouvrage de Chevrette et Marx, *Droit constitutionnel canadien: principes fondamentaux – notes et jurisprudence*, 2e éd par Han-Ru Zhou, Montréal, Thémis, 2016.

ou

Droit constitutionnel des auteurs Brun, Tremblay, Brouillet : à la librairie ou via la base de données en ligne des Éditions Yvon Blais, accès en ligne via le catalogue de la bibliothèque;

ou

Recueil de fascicules du *Jurisclasseur* (via le catalogue en ligne de la Bibliothèque de droit Brian Dickson)